



TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE MAYOTTE

**EN GRÈVE**

**Face à la situation , notre syndicat FO PREFECTURES ET DES SERVICES DU MI a déposé ce mardi 18 avril 2023 auprès de M. le vice-président du Conseil d'Etat, un préavis de grève pour nos collègues du tribunal administratif de Mayotte, le jeudi 4 mai !!!!**

**Les personnels du TA de Mayotte avec notre syndicat revendiquent :**

- Des moyens humains face à la surcharge de travail
- Un régime indemnitaire à la hauteur de leur investissement professionnel
- Une amélioration rapide et pratique de leurs conditions de travail



*Notre syndicat attend un retour rapide de l'Administration afin d'échanger sur ces sujets très préoccupants pour nos collègues. La situation n'a que trop perduré, l'absence de réponse à leur courrier et leurs interrogations ne fait qu'apparaître leur solitude.*

**Notre syndicat FO PREF SMI est à leurs côtés pour avancer !!!**

**Nous continuons à mener ce combat entamé depuis 1an en CHSCT, CSSCT et CT GREFFES**

*Un syndicat toujours à vos côtés !!*



19/04/2023